



Comité de l'eau et de la biodiversité Guadeloupe

Séance plénière du 13 avril 2022

Le diaporama présenté en séance est disponible dans le site internet du CEB.

Étaient présents :

Par collège et ordre alphabétique :

Représentant du Conseil régional :

- Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO Sylvie

Représentant du Conseil départemental :

- Mme MINATCHY Danielle France Lise

Représentants des communes et groupements de collectivités territoriales :

- Mme GRANDISSON Marianne
- M. MERIDAN Didier
- Mme SINIVASSIN Nicole

Représentants des diverses catégories d'usagers et personnalités qualifiées :

- M. BERRY Gérard, Association agréée pour la protection de l'environnement
- Mme DEGIOANNI Anne-Marie, Association agréée pour la protection de l'environnement
- M. DELANNAY Hugues, parc national de la Guadeloupe
- M. GROS Olivier, représentant des personnalités qualifiées
- Mme LABELLE Marion, représentante des personnalités qualifiées
- M. MONTELLA Frantz-Fabien, Forêt et bois
- M. OLIVIER Harry, Consommateurs d'eau
- M. RUPAIRE Harry, Agriculture
- Mme VEREPLA Leslie, Distributeur d'eau

Représentants de l'État et des milieux socioprofessionnels :

- Mme PERRAIS Catherine, représentant la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- M. BARTHELAT Fabien, représentant de l'office français de la biodiversité
- M. DE LA TORRE Ywenn, représentant du bureau de recherches géologiques et minières
- M. AMIOT Jérémy, représentant du conservatoire du littoral
- Mme MUSQUET Mylène, représentante de l'office national des forêts

- M. ROUX Didier, représentant de l'agence régional de santé
- M. VEDEL Sylvain, représentant de la direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Assistaient également à la réunion :

- M. LABAN Dominique, Office de l'eau Guadeloupe
- M. BOUTINARD Emmanuel, DEAL
- M. DRAGIN Marius, DEAL
- M. JOST Matthieu, chef du pôle Eau, DEAL
- Mme KUBIK Aude, DEAL
- Mme MAGNARD Claire, DEAL

Représentés :

- Mme AMIREILLE-JOMIE Isabelle, pouvoir donné à Mme MINATCHY
- M. LEBLOND Gilles, pouvoir donné à M. GROS
- M. RICHARD Antoine, pouvoir donné à M. GROS
- M. RUPAIRE Harry, pouvoir donné à Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO (non valide)
- Mme VANOUKIA Sylvie, pouvoir donné à Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO

Étaient absents :

Représentant du Conseil régional :

- M. BARDAIL Jean

Représentant du Conseil départemental :

- M. LOUISY Ferdy

Représentant des communes, groupements de communes et syndicats compétents dans le domaine de l'eau :

- M. DELTA Edouard
- M. LÉON Alain

Représentants des diverses catégories d'usagers et personnalités qualifiées :

- M. LANDRE Jean-Michel
- M. CLAVERIE Michel
- Mme TAILLEPIERRE Sonia
- Mme LADINE Joséphine
- M. SELLIN Patrick, Agriculture

Représentants des milieux socioprofessionnels :

- M. LUREL Félix

Collège État :

- Le directeur de la mer ou son représentant

Introduction

Le quorum est atteint à 9h06.

La Présidente ouvre la séance et présente l'ordre du jour de la réunion du CEB du 13 avril 2022 à 9h08 :

1. Adoption du PV de la précédente réunion du 6 décembre 2021 ;
2. Point sur la SNB3, adoptée début mars par le comité national de la biodiversité ;
3. Retour sur le Séminaire biodiversité Outre-mer réalisé par le Secrétariat de Bérengère ABBA ;
4. Point sur l'avancée des consultations sur le PAPI des grands fonds ;
5. Point d'information sur la programmation de conférences ou de webinaires sur l'année ;
6. Présentation de la feuille de route du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) ;
7. Présentation du plan de relance biodiversité et eau-DOM porté par l'OFB ;
8. Point d'information sur The One Ocean summit ;
9. Questions diverses.

1. Adoption du PV de la précédente séance du 6 décembre 2021

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Demande s'il y a des amendements ou des observations ?

M. OLIVIER : Indique qu'il a transmis des observations concernant le point 7 et demande si elles ont bien été reçues.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Indique que les observations de M. OLIVIER vont être intégrées. L'approbation du PV de la plénière du 06/12/2021 est reportée à la prochaine séance plénière.

=> L'approbation du PV de la plénière du 6 décembre 2021 est reportée à la prochaine plénière.

2. Point sur la SNB3, adoptée début mars par le comité national de la biodiversité

La Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB3) pour 2021-2030 est présentée par Mme MAGNARD (DEAL). Est détaillée la déclinaison de cette stratégie pour la Guadeloupe.

M. DELANNAY: Indique que la DEAL a parlé de « stratégie aires protégées ». Peut-on nous en dire plus ? Y a-t-il un calendrier ?

Mme MAGNARD : L'objectif est de présenter en plénière du CEB de septembre 2022 les grands axes de cette stratégie. Nous allons prendre attache avec la région pour élaborer le calendrier.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Le CEB sera effectivement réuni lors de la plénière de septembre, entre autres, pour évoquer ce sujet.

M. BERRY : Cette question concerne-t-elle les espèces exotiques envahissantes (EEE) ? On a prétendu que l'acacia de St Domingue n'est pas dangereuse. Or, il représente une menace pour l'agriculture et d'autres plantes. C'est un danger pour la Guadeloupe et sa biodiversité.

M. MERIDAN rebondit sur la notion de visite. Est-il prévu une sortie de terrain sur les EEE afin savoir les identifier ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : A ce stade il n'y a pas de visite prévue. Ce serait bien d'en prévoir une dans le cadre de la communication.

M. MERIDAN : Serait-il possible d'y associer la population ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Une campagne de sensibilisation du public va avoir lieu. Une fois que l'ARB sera pleinement opérationnelle, cet axe figurera dans son cahier des charges.

Mme MAGNARD : Pour compléter, sur le site de la DEAL, il y a un guide d'aide à l'identification. De plus, l'association Gwada Botanica travaille sur le sujet. Et le SINP propose un module pour les experts et via leur application.

M. DELANNAY : Gwada Botanica vient d'envoyer des planches pour aider à reconnaître ces EEE. Au sein du Parc national, un dispositif est mis en place pour les utiliser. Mais cet outil, en phase d'étude et de caractérisation, ne sera pas ouvert au grand public. Il contribuera à identifier les EEE, et leur localisation.

3. Retour sur le Séminaire biodiversité Outre-mer réalisé par le Secrétariat de Bérengère ABBA

Présentation assurée par Mme MAGNARD (DEAL).

Le séminaire a eu pour ambition :

- appui à tous les acteurs locaux de la biodiversité et écoute de leurs préoccupations ;
- poursuite de la construction de la stratégie nationale de la biodiversité ;
- partage d'expériences et recherche de réponses à travers quatre thèmes particuliers
 - les aires protégées et la mise en œuvre de la SNAP, en ciblant les récifs coralliens, les mangroves, les forêts tropicales ;
 - les milieux marins ;
 - les espèces exotiques envahissantes ;
 - la mobilisation de la jeunesse concernant la nature.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Précise que consulter réellement tous les acteurs était une volonté de Mme Bérengère ABBA.

La question fondamentale était : quels moyens financiers pour assumer cette stratégie ?

M. LABAN : Suggère d'ajouter un développement de la valorisation de cette biodiversité grâce à la jeunesse de Guadeloupe. Ceci pourrait donner lieu à un travail d'insertion des jeunes dans le développement durable.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : L'université des Antilles a mis en place des filières dans le domaine de la biodiversité. Il serait intéressant de demander au rectorat de faire une présentation sur le sujet. Les filières se créent quand il y a des publics. Pour l'instant ces filières sont en souffrance. Par exemple, 80 % des étudiants en master ne sont pas issus du territoire.

M. OLIVIER : A entendu la question de l'office de l'eau. N'y a-t-il pas d'autres solutions pour amener les jeunes dans ces métiers liés à l'environnement ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : C'est l'attractivité de ces filières qui pose problème pour les étudiants qui partent.

M. OLIVIER : demande pourquoi les étudiants partent.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Les étudiants ont envie de vivre d'autres expériences. Ils aspirent à voir ailleurs.

M. GROS : Complète ce constat en expliquant que les étudiants sont plus attirés par l'aspect santé que par la filière environnement. Ils ne voient pas les débouchés. Et veulent aller découvrir d'autres endroits. Les Masters attirent les étudiants hexagonaux et les étudiants locaux de premiers cycles veulent souvent partir.

M. LABAN : Signale la démarche selon laquelle on ne s'adresse pas seulement à des universitaires mais à tout niveau et ainsi pouvoir proposer des emplois à des jeunes d'autres horizons. Des filières d'insertion pour la jeunesse guadeloupéenne devraient se développer afin de s'approprier les métiers de l'environnement. L'approche doit être plus globale. Il est notamment question d'un partenariat avec CréOcéan pour mieux orienter cette population vers les métiers environnement.

M. DELANNAY : Souligne l'importance de la démarche pour donner la possibilité aux jeunes de venir en stage. Peut-être faudrait-il ouvrir des perspectives afin d'attirer des jeunes ? Le Parc essaie aussi d'en intégrer dès le stage de 3^e pour avoir plus de possibilités d'insertion. Le Parc a peiné pour trouver 4 stagiaires de 3^e. Parfois c'est une question de réseau ou de relais de l'information : en mars le Parc avait 4 stagiaires par semaine. M. DELANNAY est d'accord avec l'OE, il faut envisager des approches par métier qui n'ont pas forcément besoin d'un niveau d'étude très élevé (entretien de trace, entretien des bouées, etc.). Il faut chercher les axes moins conventionnels pour voir les potentiels emplois comme les randonnées pédestres.

M. OLIVIER : Remercie le PNG et la Présidente et pose la question si les besoins ont été recensés. M. OLIVIER a le sentiment qu'il y a des pistes à explorer et que l'on n'a pas tout fait. C'est la mission du CEB d'impulser les actions pour définir les besoins, les catégoriser, etc.

M. VEDEL : Souligne qu'il est difficile de trouver des maîtres d'apprentissage. Il y a un besoin pour nouer des partenariats.

M. BERRY : Attire l'attention pour trouver des solutions afin de permettre aux jeunes de trouver du travail sur place.

M. LABAN : Approuve les observations de M. BERRY et souligne la nécessité d'aller dans ce sens.

4. Point sur l'avancée des consultations sur le PAPI des grands fonds

Présentation par M. JOST (DEAL).

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Souligne qu'il y a eu une concertation avec les 3 EPCI pour faire aboutir le PAPI. Trois PAPI administratifs ont été mis en place. Un pour le CANGT, un pour la CARL et un pour CAPEX. Il est prévu de se réunir deux fois par an pour se concerter et voir l'avancement des PAPI pour chacun des EPCI. L'idée est de voir à terme la faisabilité d'un seul

PAPI. Il est question de mettre la question des PAPI et de GEMAPI au cœur des territoires. Un partenariat est noué avec le SMGEAG. La présidente souligne que Cap Excellence pourrait signer son PAPI dans l'année.

Mme VEREPLA ; Dit qu'il y aura un cadre de concertation avec les partenaires dans le schéma directeur de gestion des eaux pluviales. La première partie est la définition des compétences. Chacun des ouvrages est à classer chez un maître d'ouvrage. Il est ainsi possible de connaître les travaux à mener pour chacun de ces ouvrages.

Mme GRANDISSON : Souhaite apporter quelques informations. Il est dommage qu'il n'y ait pas eu une entente entre les 3 EPCI. Il y a un certain nombre de travaux commencés sur le bassin des grands fonds. Les travaux ne sont pas engagés dans les mêmes proportions dans toutes les communes des Grands fonds. Et quand on parle d'inondation il y a des liens entre les communes. Il y a également des choses à faire pour rendre ces zones attractives. Récemment a été fait un travail avec un certain nombre d'associations. A été mis en place un salon pour mettre l'accent sur le patrimoine des grands fonds. Il faudrait arriver à travailler ensemble.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Les EPCI ont la volonté de travailler ensemble, mais ils ne sont pas tous au même niveau d'avancement. Ils n'ont pas les mêmes spécificités. Mais le travail de concertation va se poursuivre dans un esprit d'échange d'expérience.

M. BERRY : Met l'accent sur le cadre local qui doit porter sur l'aspect sécuritaire afin de préserver les personnes. Il faut aussi tenir compte de la connexion des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales entre les communes. Concernant le développement local, une réflexion est à mener sur les travaux vis-à-vis des flux et de la façon d'aménager le territoire.

M. LABAN : La GEMAPI est une compétence transférée aux collectivités sans les moyens financiers. Autre sujet : la responsabilité pénale des élus est en cause quand il y a des décès. Il ne faut pas oublier la CCMG et les autres îles sont tout aussi concernées par les inondations. L'enjeu est conséquent.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Informe qu'il y a un rendez-vous programmé avec la CCMG.

M. DELANNAY : Attire l'attention sur le fait que le PNG a développé le projet «PROTÉGER» (PRoMoTion et dÉveloppement du Génie Écologique sur les Rivières de Guadeloupe), projet sur le maintien et le renforcement des berges. M. DELANNAY rappelle aux membres du CEB qu'il est possible pour les communes d'utiliser ces ressources. Le Parc peut aussi apporter son retour d'expérience.

M. DELATORRE : rappelle qu'il y a des travaux réalisés par le BRGM sur les questions des submersions, des mares et de leur dynamique. Des contributions ponctuelles permettent d'avancer sur ces questions de submersions

M. OLIVIER : le PAPI est-il de la compétence de l'État ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : La GEMAPI fait partie des compétences des collectivités locales.

M. OLIVIER : dit avoir l'impression que le PAPI n'a pas la même signification selon les contextes. Il y a beaucoup de sigles. Est-il possible de faciliter la compréhension de ces sigles et leurs applications ? Autre chose : la multiplicité des acteurs, 3 EPCI. N'est-il pas mieux d'avoir une structure unique et réduire le nombre d'intervenants ?

M. JOST : Nous prenons bonne note pour les acronymes. Un effort sera fait pour les expliquer.

Mme GRANDISSON : Souligne qu'il y a un vrai travail d'information à faire sur le territoire des Grands fonds en raison notamment de certaines pratiques à risque pour l'environnement et les personnes : coupe de bois pour le charbon, construction dans les zones dangereuses, etc. Les associations ont du mal à mener leurs actions et ont besoin d'être soutenues par les élus.

M. MONTELLA : Dans le cadre de la biodiversité, Mme GRANDISSON a parlé de paysage. Qu'en est-il du plan paysage ? Ne pourrait-on pas le valoriser, notamment en raison de la vitrine que cela représente ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO rappelle que le plan paysage est porté par l'ONF.

Mme MUSQUET : Pour répondre à M. MONTELLA, l'ONF a une action pour « planter local » dans les différents projets. Ce projet « planter local » a plusieurs volets : identifier les plantes indigènes ; identifier les zones sur lesquels on pourrait planter ces espèces. Il faut créer un comité de pilotage pour définir une méthodologie de travail (opérateurs, collectivités, associations). Ces informations peuvent être expédiées à M MONTELLA pour les forêts privées. Plusieurs projets d'autres structures qui pourraient être intéressants ont été identifiés. C'est un travail de longue haleine. Il est possible à terme de se rapprocher du plan paysage pour favoriser ces espèces.

5. Point d'information sur la programmation de conférences ou de webinaires sur l'année

Présentation par M. LABAN, de l'Office de l'eau (OE).

La réunion de la commission communication devrait avoir lieu prochainement et tous les membres du CEB sont invités à donner leur avis en amont. Plusieurs sujets peuvent faire sujet d'un webinaire selon un calendrier défini. La GEMAPI et la sensibilisation du grand public pourraient notamment faire l'objet d'un webinaire. Mais quels sont les outils pour permettre une bonne appropriation par le grand public ?

M. LABAN : Attire l'attention sur le besoin de lisibilité financière et souhaite qu'une discussion s'engage au niveau du CEB sur des perspectives afin de savoir qui met en œuvre, organise, etc. Les membres du CEB doivent être les principaux acteurs de ces webinaires.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Pense que lancer ce débat serait plus approprié en commission communication. Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO propose de lister les thèmes intéressants pour un webinaire et l'engagement personnel de chacun pour les préparer. En précisant la nature de l'engagement : expérience, données, expertise, etc.

M. OLIVIER : A deux interrogations. L'OE est souvent acteur. Est-ce que l'OE est un partenaire, un financeur ? Que veut-on faire pour la communication au sein du CEB ? En conseil d'administration M. OLIVIER n'a jamais vu de décision prise par l'OE. Il faut éclairer le sujet. Quel est le plan de communication du CEB ?

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Le CEB a un budget de 5 000 € annuel. Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO propose aux membres de présenter leurs propositions de contribution pour mettre en œuvre la communication dans le cadre de la commission spécialisée.

M. LABAN : Souligne que l'office à lui seul ne peut pas répondre à tous les besoins des membres du CEB. Quand on organise un webinaire il faut des illustrations, et d'autres contenus de qualité pour permettre au grand public de s'approprier le sujet. Animer un webinaire c'est mettre autour de la table des partenaires qui se positionnent sur leur contribution. Cela nécessite du temps, de la disponibilité et des contributions de qualité.

M. LABAN : Donne le calendrier des actions pour l'année concernant l'OE.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Demande si l'OE a déjà défini des webinaraires et nous demande de s'y intégrer ? Elle propose plutôt de laisser chacun inscrire les thématiques à développer qui sont propres au CEB et de faire ensuite la synthèse avec ce que l'OE a déjà prévu.

M. MONTELLA : Dit qu'il faut sensibiliser les gens. Il est disponible le 22 mai.

M. OLIVIER : L'an dernier, il semble qu'avait été pris l'engagement de définir un plan de communication. On ne peut pas reprocher à l'OE de prendre des initiatives. M. OLIVIER pense qu'il vaut mieux partager entre le CEB et l'OE. M. OLIVIER indique n'avoir pas été informé des décisions sur les actions à prendre.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Fait remarquer qu'elle ne peut pas laisser dire cela. Le CEB restitue toutes les informations sur ses actions.

M. OLIVIER : Donc quelque part les engagements pris l'an dernier n'ont pas été suivis de faits. Et l'OE a pris des initiatives.

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : Réfute et indique que l'OE a été relancé sans retour.

M. MERIDAN : Dit qu'aujourd'hui aller de l'avant. Ce qui importe c'est que faisons-nous pour demain. Nous devons travailler dans un esprit constructif.

M. JOST : Dit qu'à ce jour il n'y a pas eu de réunion de la commission communication. La commission communication fera des propositions sur un calendrier en vue de programmer les futurs événements. À organiser sous un mois. On est dans un esprit constructif.

M. LABAN : Aimerais que d'autres acteurs du CEB s'approprient les domaines de compétences.

M. MERIDAN : Est volontaire pour être membre de la commission communication.

Mme PERRAIS : Dit qu'il est bien de poursuivre sur la lancée et la dynamique de volonté de travailler en concertation.

6. Feuille de route du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe (SMGEAG)

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO indique que nous reviendrons vers le SMGEAG quand ils seront prêts à communiquer sur ce sujet.

7. Plan de relance biodiversité et eau-DOM porté par l'OFB

Présentation par Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO.

M. DELANNAY : Indique qu'il y a beaucoup de collectivités mobilisées. Le Parc national est prêt à accompagner les collectivités pour les aider à monter leur dossier afin de recevoir des aides dans le cadre de l'établissement de leur atlas de la biodiversité.

8. Point d'information sur The One Ocean summit

Présentation par Mme MAGNARD (DEAL).

9. Questions diverses

*** Stratégie régionale sur les Espèces Exotiques Envahissantes**

Présentation par Mme KUBIK (DEAL)

Mme Kubik demande l'approbation de la stratégie par le CEB.

=> La stratégie régionale sur les Espèces Exotiques Envahissantes est adoptée à l'unanimité par le CEB.

*** Dates des prochaines plénières :**

Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO : propose de supprimer la prochaine plénière du **lundi 13 juin** pour mieux préparer celle de septembre. Cette proposition est retenue.

Calendrier des prochaines séances plénières :

- **Lundi 12 septembre ;**
- **Lundi 12 décembre.**

En l'absence de questions supplémentaires, la Présidente remercie les participants et clôt la réunion. La séance est levée à 12h27.

Les présentations seront jointes au présent compte-rendu.

La présidente du Comité de l'eau et de la biodiversité

Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO